



Communiqué de presse

Berne, le 27 août 2013

Endurance FEI: La FSSE insiste sur la mise sur pied d'une commission d'experts indépendante

Lors d'une discussion avec la Fédération Equestre Internationale FEI, il avait été décidé de former une commission d'experts indépendante apte à traiter et à solutionner les grands problèmes de dopage et de protection des animaux constatés dans le sport d'endurance. Or, il s'avère que la Fédération Suisse des Sports Equestres FSSE n'est pas d'accord avec la proposition de la FEI relative à la composition de cette commission et elle insiste pour que soient désignés des spécialistes absolument indépendants, aptes à mettre au point des véritables propositions d'améliorations indispensables pour le sport d'endurance.

A fin juillet, sur invitation de la Fédération Equestre Internationale FEI, une discussion avait eu lieu à Lausanne au sujet de l'endurance. Dans le cadre de cette rencontre, la mise en place d'une commission d'experts avait été décidée. Cette dernière était appelée à analyser, d'ici au 31 janvier 2014, les problèmes présents dans le sport d'endurance et à soumettre des propositions de solution.

Or, la FSSE n'est ni d'accord avec la composition de la commission d'experts proposées par la FEI, ni avec les objectifs fixés par le Bureau. En effet, cette commission se composerait de représentants pour la plupart très proches de la FEI et qui occupent souvent depuis fort longtemps des positions dirigeantes au sein du sport international d'endurance. De ce fait, et du point de vue de la FSSE, il est impossible, dans ce cas, de garantir l'indépendance de cette commission; par ailleurs l'analyse de la situation et les mesures immédiates qui s'imposent et qui ont été discutées lors de la table ronde ne ressortent pas assez clairement dans le mandat attribué à cette commission.

La FEI avait demandé à la FSSE de déléguer sa Secrétaire générale, Sandra Wiedmer, comme représentante au sein de la commission. Or, au vu des motifs précités, la FSSE rejette une telle représentation.

La FSSE exige que cette commission soit présidée par une personne neutre, externe et donc indépendante et qu'elle soit composée d'une délégation représentative de juges, de vétérinaires, d'athlètes et d'experts des chevaux reconnus, issus également d'autres disciplines. Selon la FSSE, cette procédure y gagnera en légitimité et en crédibilité. Indépendamment de la composition future de la Commission, la FSSE continuera à s'engager activement pour l'avenir du sport Endurance.

Pour de plus amples informations:

- Charles F. Trolliet, président FSSE,
tél. +41 79 205 32 91, e-mail: trolliet@swissonline.ch